

Mobilité des enseignants : idéologie vs réalité des besoins

A l'heure où l'Education nationale n'a jamais autant peiné à recruter et assurer la présence d'un enseignant devant chaque élève, l'Etat décide de façon unilatérale l'instauration d'un nouveau mode d'affectation des personnels qui va encore réduire la capacité à pourvoir les postes des écoles et établissements les plus délaissés à l'échelle nationale, tout en réduisant l'offre de mobilité ouverte à tous.

Profilage illisible de postes sur tout le territoire et mutations opaques, tel est le nouveau visage de la mobilité des personnels que dessine le gouvernement, sous-couvert d'expérimentation. Au-delà du climat délétère qu'un recrutement sur profil installe dans les équipes, c'est un verrouillage de la mobilité des personnels et un creusement de l'écart entre les zones qui sont les plus sollicitées et celles qui se vident un peu plus chaque année, qui s'annonce.

Les opérations de mutation sont au croisement des projets individuels de mobilité et état des besoins en personnels. L'instauration de coupe-fils ne fera qu'accentuer les déséquilibres. Aux rémunérations très en deçà des attentes, à une réforme de la formation illisible et insécurisante, s'ajoute donc un nouveau frein à l'attractivité du métier d'enseignant : des conditions de mobilité géographique réduites et opaques. Ce n'est pas ainsi que le ministère, in fine, va pourvoir les postes où les élèves ont le plus besoin de personnels titulaires et stables.

Pour le SE-Unsa, le ministre doit entendre l'opposition à son projet, réaffirmée par un deuxième vote unanime « contre » lors du Comité technique ministériel de ce vendredi 22 octobre.

Paris, le 22 octobre 2021

Stéphane Crochet

Secrétaire général